

LES INFOS PRATIQUES

- Renseignements sur le Festival :

ADMCH rih-en-idf@orange.fr

Tél : 06.22.16.72.11

- Renseignements d'ordre pratique : Laurène Seyer
(Mairie de Moret-sur-Loing) : 01.60.73.51.59

Office du Tourisme de Moret : 01.60.70.41.66

Arriver à Moret-sur-Loing :

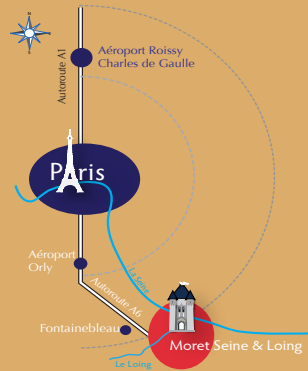
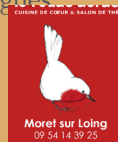
- En voiture : A6, Fontainebleau, puis Direction
Montereau

- En train : Gare de Lyon Grandes Lignes

(Dir. Montargis, Laroche-Migennes)

Établissement recommandé :

- Le Rouge-gorge - Moret



Venir à Moret Seine & Loing



A 50 mn de Paris



A 1 heure de Paris

Les 1ères Rencontres Internationales
de la Harpe en Île de France

Bulletin d'inscription

10 au 12 juin 2016

www.ville-moret-sur-loing.fr

CONTACT :
rih-en-idf@orange.fr
TÉL: 06.22.16.72.11



CONCOURS DES 1^{ÈRES} RENCONTRES INTERNATIONALES DE LA HARPE EN ÎLE DE FRANCE

BULLETIN D'INSCRIPTION :

Nom :Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Code postal :
Ville :Pays :
Téléphone fixe :Téléphone portable :
E-mail :
Niveau du Concours :
Titre du morceau choisi :
Nom du professeur :
Son e-mail :
Son n° téléphone :

Règlement :

- Chèque à l'ordre de l'ADMCH
- Virement BIC : BNPAFRPPMEL
- IBAN : FR76 3 000 402 0032 2 756 497
- N° compte : 00003227564 - Clé RIB : 97
- Code banque : 30 004 – Code guichet : 02024

FRAIS D'INSCRIPTION Amout Registration Fee :

Cycle 1 : 35 € Cycle 2 : 38 € Concertiste : 58 €

Le bulletin d'inscription figurant ci-dessus est à remplir soigneusement et à adresser avec les frais d'inscription aux « Rencontres Internationales de la Harpe en Île-de-France » 9, rue Kléber 77240 VERT-St-DENIS. Il peut être adressé par courrier électronique à rih-en-idf@orange.fr pour ceux qui régleront les droits d'inscription par virement bancaire.

LE RÈGLEMENT DU CONCOURS

(À LIRE ATTENTIVEMENT) :

Le Concours est ouvert à tous les harpistes, de toutes nationalités et de tous âges (sauf au Niveau Concertiste)

Le Jury sera composé de personnalités du monde musical, avec une majorité de harpistes.

Les épreuves sont publiques.

Toutes les pièces devront être exécutées de mémoire et sans reprises. Les candidats présenteront leur partition au jury avant leur passage.

Le Jury n'est pas tenu de délivrer toutes les récompenses annoncées, et ses décisions seront impartiales et sans appel. Des harpes de tous types (celtique et à pédales) seront aimablement mis à la disposition des candidats par l'Instrumentarium Salvi.

Les frais de déplacement ainsi que les frais d'hébergement sont à la charge des candidats. Cependant, des hébergements avec réduction sont proposés aux candidats.

Les convocations parviendront par mail (par voie postale pour ceux démunis d'internet) quelques jours avant les épreuves, l'heure indiquée du passage est approximative.

Seuls les candidats ayant acquitté le droit d'inscription seront convoqués. En cas d'empêchement majeur, et sur justificatif, prévenir aussitôt le Concours qui s'efforcera de proposer un autre créneau.

Le droit d'inscription n'est pas remboursable, sauf pour raison médicale et sur justificatif.

Chaque candidat recevra par mail son résultat.